



Association intercommunale loi 1901
Agrément du Ministère de la Jeunesse et des
Sports N° 16 S 435

Siège social :

Mairie -Le bourg - 16410 -BOUËX

Association bénéficiaire de l'immatriculation
Tourisme N°IM 075 100 382 de la
Fédération Française de la Randonnée Pédestre
64, rue du Dessous des Berges 75013 PARIS



ASSEMBLEE GENERALE DES RANDONNEURS DE LA VALLEE DE L'ECHELLE Le 4 mars 2023

Participants : Les feuilles d'émargement comportent **130** signatures (personnes présentes et **14** sont représentées par l'établissement d'un pouvoir).

Le quorum, de 57 voix (25% des 231 adhérents répertoriés à ce jour) est largement atteint et l'Assemblée pourra donc délibérer.

Après avoir accueilli les participants, le Président Guy Defontaine déclare l'Assemblée générale 2023 ouverte. Avant de passer à l'ordre du jour, le Président demande à l'Assemblée de valider le compte-rendu de l'AG 2022. L'Assemblée générale le valide à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

Rapport moral du Président

Guy Defontaine fait ensuite le point sur les activités du club en 2022, année de vraie reprise après l'épisode du COVID, et il évoque notamment les 5 réunions du CODIR qui ont émaillé cet exercice et fait avancer les projets. Il remercie au passage tous ceux qui prennent des responsabilités au sein de l'association (trésorier, secrétaire, responsables de sections et animateurs de randos), donnant de cette dernière une image positive concrétisée chaque année par un nombre très satisfaisant d'adhésions.

Activités 2022 et projets 2023

Sont détaillés et présentés par les responsables des comptes, des différentes sections et de l'association :

- Le compte-rendu financier : compte de résultat, bilan 2022 qui fait état d'un résultat positif de 4 023 euros
- Le budget prévisionnel 2023 établi en équilibre à 85 200 euros
- Le rapport des activités de 2022
- La présentation des projets pour 2023 et une approche des projets 2024
- Le compte rendu sur les formations 2022.

La situation financière permet d'offrir à chaque adhérent une carte cadeaux de 30 euros sous la forme d'un bon d'achat à Intersport remis à chaque personne présente à l'assemblée. Les cartes cadeaux des adhérents non présents seront remises par les animateurs au cours des randonnées programmées courant mars.

Le Président demande à l'Assemblée Générale de valider les rapports ainsi présentés dans leur détail. L'Assemblée générale valide l'ensemble des rapports à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

Concernant la Marche Nordique, Elisabeth Moncet remplacera, en tant que référente responsable de la section Marche Nordique, Christiane Nadeau, qui quittera ses fonctions le 30 juin. La section ne conservera pas son autonomie financière, les comptes seront repris par Claude Boissinot. Les postes de trésorière et de secrétaire seront supprimés à la même date

08/03/2023

Adresse :

Randonneurs de la Vallée de l'Échelle

Mairie – Le bourg- **16 410 BOUEX**

Tél : 06 07 76 07 50 [courriel : rando.vallee.echelle@orange.fr](mailto:rando.vallee.echelle@orange.fr)

www.randonneurs-vallee-echelle.fr

Siret : 43434156600017-APE : 9312Z

Page 1/2

Renouvellement du Comité directeur

Administrateurs sortants : Claude Brège, Jacqueline Castano, Guy Defontaine et Catherine Di Nisi,
Ne se représentent pas : Claude Brège, en fin de mandat, et Jacqueline Castano (plus adhérente aux RVE) Les autres membres sortants se représentent.

Le Président demande si des personnes présentes à l'AG souhaitent être candidats au Comité Directeur. Personne ne se manifeste. Cependant, Elisabeth Moncet, qui remplacera Christiane Nadeau en tant que responsable de la Marche Nordique fin juin 2023, devient membre de droit du prochain CODIR. Les candidatures ci-dessus sont approuvées à l'unanimité des personnes présentes et représentées. Des candidatures spontanées sont possibles et même à encourager.

Le Président annonce que **le prochain CODIR aura lieu le lundi 27 mars à 17h00 à la mairie de Bouëx**, avec, à l'ordre du jour, l'élection du Bureau, l'établissement du nouvel organigramme, la définition des commissions.

Vérificatrices aux comptes 2023

Christiane Chevalerias, Martine Coussy et Françoise Fresser, volontaires pour poursuivre leur mission, sont reconduites dans leurs fonctions de vérificatrices de nos comptes, à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

Prix des adhésions pour la saison 2023-2024

La fédération a proposé une augmentation de la **licence** de 4 € (34,60 € au lieu des 30,60 € actuels). Cette proposition sera présentée à l'Assemblée Générale de la FFR en avril prochain. Le cout de l'adhésion aux RVE sera alors établi en fonction de la décision prise par la FFR et examiné lors d'une réunion du comité directeur.

Quelques mots sur le CDRP16

Guy Defontaine rappelle que le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, situé 21 Rue d'Iéna à Angoulême, compte parmi les membres de son Bureau 2 adhérents des RVE : Catherine Di Nisi, qui en est la Présidente, et lui-même. Un ou deux représentants supplémentaires seraient les bienvenus.

Catherine Di Nisi insiste sur la nécessité de maintenir un nombre de baliseurs important, qui assurent le balisage de nos sentiers, et donc une bonne lisibilité de nos itinéraires, en coordination avec le Grand Angoulême. Catherine invite les personnes intéressées à se faire connaître. Elle rappelle que le coût de ces formations est pris en charge par le CDRP ;

L'ordre du jour étant épuisé, Guy Defontaine remercie l'Assemblée pour sa participation et convie tous les adhérents présents à un apéritif convivial, suivi, pour ceux qui se sont inscrits, d'un repas partagé au cours duquel Bernard Sicre présentera un diaporama de nos sorties de 2022.

Danièle MAQUIGNON Secrétaire des RVE	Guy DEFONTAINE Président des RVE
<i>Visa acquis</i>	